

J'agis avec ENGIE

Votre nouveau rendez-vous pour tout comprendre sur l'énergie

ENSEMBLE
VERS LA SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE



ENGIE

Ensemble pour préserver l'avenir

L'été dernier, l'annonce d'un risque de pénurie d'énergie et l'invitation à réduire collectivement notre consommation d'électricité ont suscité des inquiétudes chez beaucoup d'entre nous. Dans un contexte de tensions financières au sein de nombreux foyers lié aux bouleversements économiques engendrés par la crise sanitaire, la perspective de ces nouvelles contraintes était de nature à porter un coup au moral des Français.

Pourtant, cette période d'incertitude quant à la disponibilité des ressources énergétiques est aussi une occasion formidable pour accélérer les changements indispensables à la limitation du réchauffement climatique. Nous savions déjà que nos habitudes de consommation énergétique n'étaient pas tenables dans la durée et qu'elles contribuaient fortement à détériorer notre planète. Chez ENGIE, un des leaders mondiaux de la transition énergétique, nous sommes convaincus depuis longtemps que **l'avenir dépend de la transformation de nos modes de consommation.**

Dans ce second numéro, consacré à la sobriété énergétique, nous vous proposons des clés pour mieux en comprendre les grands enjeux, ainsi que des astuces pour faire des économies d'énergie.

Tous ensemble – particuliers, entreprises, collectivités –, tentons de relever le défi.

Quelle bonne nouvelle pour les générations futures !

L'équipe d'ENGIE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Ce numéro vous est proposé par l'équipe marketing de votre fournisseur ENGIE. particuliers.engie.fr

ENGIE – SA
au capital de 2 435 285 011 €
RCS Nanterre 542 107 651
Siège social :
1, place Samuel de Champlain
92400 Courbevoie.
Service Clients :
TSA 87494
76934 Rouen Cedex 09.

Responsable éditoriale
Hélène Brunet-Rivaillon
Secrétaire de rédaction
Julie Canteranne
Directrice artistique
Charlotte Lamoglia / L plus B
Coordinatrice
Apolline Calucci

Illustrateurs
Ludwick Hernandez (couverture)
BlindSalida (pp. 6-9 et 10-11)
Crédits photos
Adobe Stock

Imprimé par Desbouis Grésil
ZI du Bac d'Ablon
10-12, rue Mercure
91230 Montgeron, France
sur un papier issu de
forêts gérées durablement,
certifiées PEFC,
dans une usine certifiée ISO 14001 et
labellisée Imprim'Vert.

Ce publi-communicé ne peut être vendu.



Ce magazine a été produit dans le respect de l'environnement : il a été imprimé en France avec des encres 100 % végétales sur un papier issu de forêts gérées durablement, certifiées PEFC.

Pourquoi sommes-nous confrontés à des tensions sur les marchés de l'énergie ?

Opérations de maintenance dans les centrales nucléaires, conflit en Ukraine, épisodes de sécheresse : de nombreux facteurs ont conduit à la crise énergétique actuelle. Essayons de comprendre comment nous en sommes arrivés là.

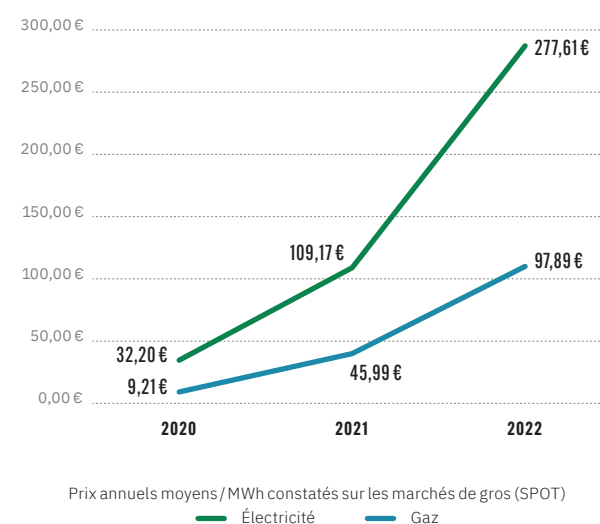
MOINS D'ÉLECTRICITÉ

En France, le mix énergétique est dominé par l'électricité produite par les centrales nucléaires. La plupart ayant été construites il y a des décennies, leur coût est amorti. C'est pourquoi, en temps normal, le prix de gros de notre électricité est plus faible que dans d'autres pays européens. Mais l'ancienneté des centrales a aussi pour conséquence la multiplication des opérations de maintenance. Et un gros retard a été accumulé dans ce domaine, puisque la planification des opérations de maintenance a été désorganisée par la crise sanitaire. De nombreux réacteurs se sont retrouvés à l'arrêt à l'automne dernier, ce qui a ralenti la production du parc nucléaire français. Ce à quoi s'ajoutent des pertes ponctuelles de production d'énergie hydraulique lors des épisodes de canicule.

Source : Autorité de sûreté nucléaire (arrêt de réacteurs).

L'ÉVOLUTION DES PRIX DU MARCHÉ DE GROS DE L'ÉNERGIE FRANÇAIS

En deux ans, les prix de l'énergie sur les marchés de gros ont explosé : celui de l'électricité a été multiplié par 9 et celui du gaz par 10.



Sources : prix Marché Outright SPOT (PEG) pour le gaz / prix Marché Outright SPOT Baseload (PowerNext) pour l'électricité. Données simplifiées arrêtées au 29/11/2022.

MOINS DE GAZ NATUREL

La France ne produisant pas de gaz naturel, elle se fournit à l'étranger : 17 % du gaz était importé de Russie (en février 2022), mais le Groupe ENGIE a négocié des approvisionnements supplémentaires auprès d'autres pays (Norvège, Pays-Bas, Algérie et États-Unis). Dans le contexte de guerre en Ukraine, la Russie a restreint les approvisionnements à la fin de l'été dernier pour riposter aux sanctions économiques de l'Union européenne. Toutefois, les stockages de gaz naturel en France ont été suffisamment remplis pour cet hiver, mais des inquiétudes demeurent pour l'hiver prochain, notamment s'il venait à faire très froid. La France est peu affectée sur le plan énergétique par le contexte géopolitique en raison de sa faible dépendance au gaz russe. Mais les pays d'Europe de l'Est sont, eux, fortement touchés.

Source : GRDF – « La France a une stratégie d'approvisionnement diversifiée ».

QUI DIT « TENSIONS », DIT FLAMBÉE DES PRIX

Puisqu'il y a des tensions sur les marchés de l'énergie, les cours du gros augmentent. Les prix du marché de l'électricité en France ont été multipliés par neuf, passant d'environ 32 euros / MWh en moyenne en 2020 à environ 280 euros / MWh en moyenne en 2022. Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement depuis février 2022 permet de limiter l'impact de ces hausses, mais il demeure nécessaire de réduire notre consommation. « Chaque geste compte », le plan du gouvernement pour atteindre la sobriété énergétique annoncé le 6 octobre 2022, fixe comme objectif global à l'ensemble des acteurs (État, collectivités, entreprises et particuliers) la réduction de 10 % de notre consommation d'énergie d'ici à 2024.

1, 2, 3... prêts ? Sobriété !

Le contexte actuel nous encourage à changer nos modes de consommation de l'énergie, un virage nécessaire.

Vrai ou faux ?

À la maison, je ne consomme pas beaucoup d'énergie.

FAUX

Le logement représente en moyenne 52 % du budget énergétique des foyers français. C'est notre premier poste de consommation. Il se subdivise de la façon suivante : 66 % correspondent aux dépenses de chauffage, 11 % à l'eau chaude sanitaire, 17 % à l'électroménager et au multimédia, et 5 % à la cuisson.

Source : ADEME – infographie Eau et Énergie.

Le bouclier tarifaire limite la hausse des prix de l'électricité pour les Français.

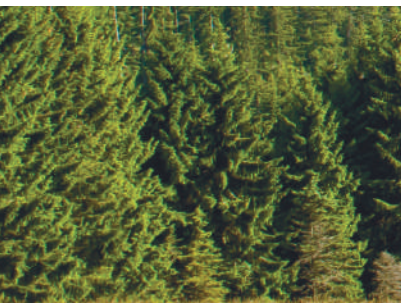
VRAI

En réaction à la forte hausse du cours du marché de l'électricité depuis septembre 2021, le gouvernement a pris la décision de plafonner la hausse des tarifs réglementés de l'électricité, c'est-à-dire les prix appliqués à une grande partie des clients finaux, notamment à un nombre important de particuliers. Au 1^{er} février 2022, il avait plafonné son augmentation à 4 %, ce qui a permis d'éviter une hausse de plus de 35 % pour les Français. Pour l'année 2023, le gouvernement prévoit de plafonner l'augmentation des tarifs réglementés à 15 % en moyenne.

Les Français les plus modestes ne bénéficient pas d'aide pour payer leurs factures d'énergie.

FAUX

Les Français les plus modestes bénéficient d'un « chèque énergie » annuel d'un montant de 48 à 277 euros, distribué par l'État et destiné à couvrir une partie de leurs dépenses en gaz et en électricité. Il est calculé en fonction du revenu fiscal de référence et du nombre de personnes au sein du foyer. Cette année, le gouvernement versera, en plus, un « chèque énergie » exceptionnel de 100 à 200 euros à 12 millions de ménages pour les aider à faire face à la hausse des prix.



Nous sommes tributaires de la météo.

VRAI

D'abord parce que, logiquement, plus la température extérieure diminue, plus cela augmente le besoin en chauffage pour maintenir la température intérieure à un niveau constant. Ainsi, quand le thermomètre affiche 1°C de moins, l'ensemble des ménages français consomme 2 300 MW supplémentaires, soit l'équivalent de la production de deux réacteurs nucléaires. Gare aux grandes vagues de froid ! D'autre part, l'énergie éolienne, qui représente 10 à 15 % de notre production d'électricité, est subordonnée à la force du vent. S'il est faible, la production est moindre. De la même manière, l'énergie solaire suppose un bon taux d'ensoleillement. Si les températures sont douces, qu'il y a du soleil et du vent, il y aura moins de risques de pénurie.

Sources : RTE (Équilibre Offre Demande) ; Ministère de la Transition énergétique (article « Vague de froid »).

Chiffres clés

7 %

d'énergie économisée en baissant le chauffage de 1 °C.

Les températures recommandées sont de 17 °C dans les chambres, 19 °C dans les pièces à vivre et 22 °C dans la salle de bains pendant la toilette.

Source : Ministère de la Transition énergétique (les gestes efficaces).

Jusqu'à

15 %

économisés

sur la facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude) en éteignant les appareils en veille, notamment les box TV et internet. Cela peut représenter plus de 100 euros par an.

Source : ADEME (réduire sa consommation d'électricité).

45 %

d'électricité consommée en moins à chaque lavage en optant pour le programme « Éco » du lave-vaisselle plutôt que le programme « Intensif ».

Source : ADEME (réduire sa consommation d'électricité).

Jusqu'à

600 MW

d'économies

seraient réalisées dans l'Hexagone si tous les foyers français éteignaient au moins une ampoule. C'est l'équivalent de la puissance d'une centrale à charbon !

Source : Ecowatt (impact écogestes).

Jusqu'à

15 %

d'économie d'énergie de chauffage

en s'équipant d'un thermostat programmable, selon les habitudes de consommation avant l'installation de l'appareil.

Source : ADEME (thermostat programmable).

Glossaire

DÉLESTAGE

Terme technique pour désigner l'organisation de coupures d'électricité temporaires et localisées dans un contexte de pénurie. L'entreprise RTE, qui assure le transport de l'électricité dans l'Hexagone, pourrait recourir à ce procédé pour faire baisser la consommation et éviter une coupure de grande ampleur.

EFFACEMENT

Appelé aussi « pilotage intelligent de la consommation électrique », l'effacement des particuliers vise à réduire la consommation d'électricité des équipements les plus énergivores, au même moment et sur une durée limitée, dans un très grand nombre de foyers. Les appareils indispensables au quotidien (tels que les systèmes d'éclairage) ne sont pas concernés. Ce sont surtout les radiateurs, les pompes à chaleur et les chauffe-eaux, dont la température peut être légèrement abaissée, par exemple.

L'objectif de l'effacement est d'assurer l'équilibrage du réseau électrique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour la production d'électricité en période de forte demande.

MIX ÉNERGÉTIQUE

Désigne la répartition entre les différentes sources d'énergie primaire utilisées par un pays, une zone géographique ou une industrie. On parle aussi de « bouquet énergétique ». Le bouquet énergétique primaire réel de la France se compose, en 2020, de 40 % de nucléaire, 28 % de pétrole, 16 % de gaz naturel, 14 % d'énergies renouvelables et déchets et 2 % de charbon. L'objectif de la France est de décarboner son mix en diminuant la proportion d'énergies fossiles.

Source : Ministère de la Transition écologique, chiffres clés de l'énergie 2021.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Comportement consistant à réduire sa consommation énergétique pour faire face à une situation de pénurie temporaire ou à l'épuisement des ressources (pour ce qui concerne les énergies fossiles), et diminuer les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement

climatique. Le plan sobriété énergétique annoncé par le gouvernement français en octobre 2022 concerne l'État, les collectivités, les entreprises et les citoyens.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Transformation du système énergétique destinée à réduire l'impact environnemental de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie. En France, ce processus est encadré par la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015.

ENGIE est engagée dans cette grande mutation depuis plus de 15 ans. Nous sommes l'un des premiers fournisseurs français à proposer majoritairement de l'électricité verte, certifiée par des Garanties d'Origine, depuis 2016. Aujourd'hui, plus de 4 millions de nos clients se fournissent en électricité verte. L'électricité verte des offres ENGIE, certifiée d'origine renouvelable*, émet 37 gCO₂e / kWh contre en moyenne 57 pour le marché français, soit 35 % en moins**.

* Électricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion des offres Classique, de l'offre Elec Référence Essentielle 1 an et de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifie que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.

** Chiffre calculé pour 2021 issu de la comparaison entre l'intensité carbone moyenne liée à la consommation des clients particuliers d'ENGIE en offres Elec Verte sur la base des Garanties d'Origine émises sur le marché européen (dont le marché français), soit 37 gCO₂e / kWh, et l'intensité carbone moyenne du mix de consommation électrique français, soit 57 gCO₂e / kWh. Source : Base Carbone®, ADEME, 2021.

L'odyssée de l'électricité

La production

L'électricité est produite via six filières.
En France :

- 67,1% sont d'origine nucléaire**
Énergie libérée par la fission des noyaux des atomes d'uranium.
- 13% sont d'origine hydraulique**
Force de l'eau transformée dans les centrales ou barrages hydrauliques.
- 7,9% sont d'origine éolienne**
Force du vent transformée dans les parcs éoliens.
- 7,5% sont d'origine thermique**
Énergie dégagée par la combustion de fioul, de charbon ou de gaz naturel dans des centrales thermiques.
- 2,5% sont d'origine solaire**
Énergie lumineuse des rayons du soleil sur les panneaux solaires.
- 2% proviennent des bioénergies**
Énergies issues de matières organiques, notamment de la biomasse, c'est-à-dire de matières organiques telles que le bois, les microalgues ou encore certaines bactéries et champignons.
Source: RTE – Bilan électrique 2020 (production totale).

Le transport (RTE)

Quelle que soit sa source, l'électricité doit rejoindre les lieux de consommation en temps réel, car elle ne peut pas être stockée. Elle circule sur le réseau de transport national géré par **RTE (Réseau de transport d'électricité)** qui totalise 105 000 km de **lignes à très haute tension** (225 000 ou 400 000 volts) et, pour les distances les plus courtes, de **lignes à haute tension** (63 000 ou 90 000 volts).

La distribution (Enedis, sur 95% du territoire)

Une fois l'électricité acheminée à proximité des zones de consommation, des **transformateurs** abaissent la tension pour permettre la distribution aux ménages et aux petites entreprises. Elle passe de **haute tension** à **moyenne tension**, puis à **basse tension**.

La fourniture (ENGIE ou autres fournisseurs)

C'est auprès d'un **fournisseur d'électricité** que vous souscrivez un **contrat**. Le fournisseur met à disposition au niveau de votre compteur l'électricité dont vous avez besoin.

Choisir une puissance adaptée à sa consommation

Nos besoins en électricité varient en fonction de la taille des logements, du nombre d'occupants ou encore des équipements. Les conseillers ENGIE vous guident pour sélectionner la puissance la mieux adaptée (de 3 kVA à 36 kVA).

Mais alors, où sont les watts ?

Nos deux principales sources d'énergie tournent actuellement au ralenti, car 23 des 56 réacteurs nucléaires français sont à l'arrêt (au 1^{er} décembre 2022), et les conditions hydrologiques des derniers mois ont fait baisser la production d'électricité des barrages.

Les Garanties d'Origine

Les Garanties d'Origine certifient l'origine renouvelable d'une électricité produite et injectée dans un réseau de distribution. Ainsi, lorsqu'une offre d'électricité verte d'ENGIE est souscrite, une quantité d'électricité d'origine renouvelable équivalente à la consommation est injectée sur le réseau.

Des coupures en cas de surconsommation

RTE est responsable de la surveillance de la stabilité du réseau. Ses opérateurs assurent l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité. Mais, cet hiver, notre consommation pourrait excéder notre production. En cas de forte tension sur le système électrique, RTE n'exclut pas le recours au délestage, c'est-à-dire à des coupures d'électricité temporaires et localisées.

En bout de course

C'est Enedis, filiale d'EDF, qui gère le réseau public de distribution d'électricité sur 95 % du territoire français. L'électricité est acheminée aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises.

Maîtriser sa consommation

Presque tous les Français sont équipés d'un compteur communicant : les fameux compteurs Linky™. Ils permettent aux clients de suivre leur consommation en temps réel, de mieux la comprendre et donc de la maîtriser. Il est recommandé d'éviter de consommer pendant les pics de consommation situés entre 8 h et 13 h et entre 18 h et 20 h. Adopter une consommation raisonnée contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique et à limiter les risques de coupures.

Le service Impact Carbone Elec

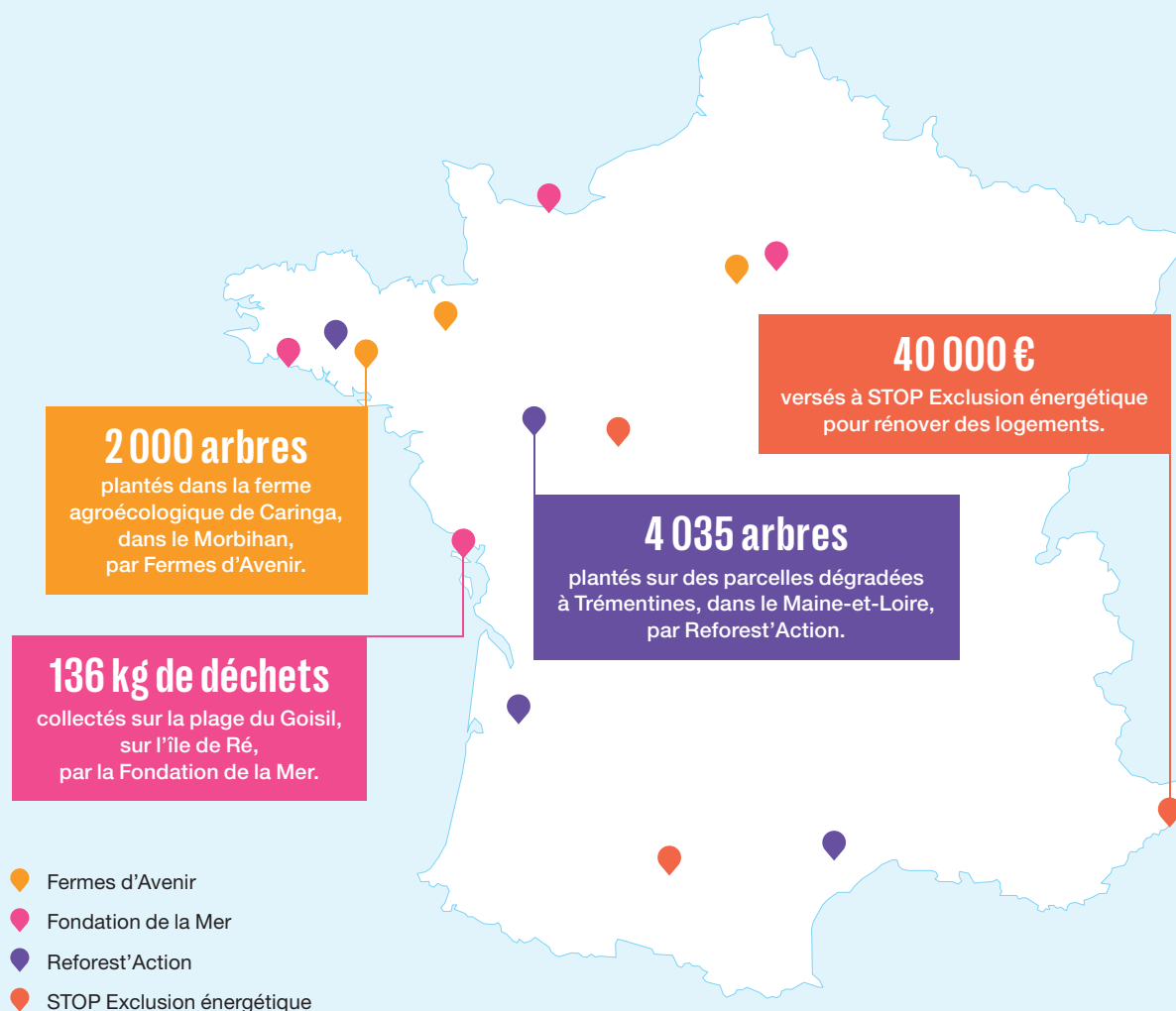
disponible dans l'application mobile ENGIE Particuliers vous permet de savoir à quelles heures l'énergie produite en France émet le moins de carbone. Avec cette information, vous avez la possibilité d'adapter facilement votre consommation et de réduire l'impact de votre foyer.



JE SOUTIENS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC *Mon Programme pour Agir*



En maîtrisant ma consommation grâce à des challenges, en lisant des articles communiqués par ENGIE et en jouant à des quiz, je remporte des KiloActs que je peux utiliser pour soutenir des projets écoresponsables ou solidaires.



Découvrez
les autres projets
à soutenir



FONDATION
DE LA MER



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE